



**Fédération  
québécoise  
des massothérapeutes  
agréés**

DEPUIS 1979

**Déplacement durant le couvre-feu**  
décrété par le gouvernement du Québec le 8 janvier 2021

Aux agent.e.s des corps policiers,

Je, soussigné \_\_\_\_\_, massothérapeute agréé.e de la **Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM)** (numéro de membre : \_\_\_\_\_), atteste que mon client/ma cliente, \_\_\_\_\_, avait un rendez-vous en massothérapie pendant le couvre-feu imposé par le gouvernement du Québec.

**Détails du rendez-vous :**

Adresse du domicile du client/de la cliente : \_\_\_\_\_

Adresse du bureau du/de la massothérapeute : \_\_\_\_\_

Date et heure du rendez-vous de massage : \_\_\_\_\_

Durée du rendez-vous : \_\_\_\_\_ minutes

En vertu du [décret 2-2021 du 8 janvier 2021](#), les massothérapeutes peuvent poursuivre leur pratique professionnelle et sont exemptés du couvre-feu. En effet, les services de massothérapie sont inclus dans les soins thérapeutiques et de santé, lesquels sont considérés comme des services prioritaires sur le site [Québec.ca](#). Pour plus d'information sur le sujet et pour consulter la confirmation écrite du gouvernement du Québec concernant l'exemption des massothérapeutes au couvre-feu, visitez le [www.fqm.qc.ca](#)

**En vous remerciant pour votre excellent travail et votre soutien à notre nation dans ces circonstances éprouvantes.**

Respectueusement,

\_\_\_\_\_  
Massothérapeute agréé.e FQM

\_\_\_\_\_  
Numéro de membre

\_\_\_\_\_  
Nom du client/de la cliente

\_\_\_\_\_  
Signature